

Amazon France conteste une décision du tribunal de Nanterre

[Amazon France](#) conteste le verdict prononcé par du tribunal de Nanterre en faveur des syndicats de l'entreprise. Mardi, le tribunal de Nanterre a ordonné à la filiale française du géant américain de vente en ligne de n'envoyer les produits essentiels et qui sont les produits alimentaires, médicaux ou d'hygiène. Ne pas respecter cette décision exposera la firme à une amende d'un million d'euros par jour.

« La décision rendue par le tribunal judiciaire de Nanterre nous laisse perplexes compte tenu des preuves concrètes qui ont été apportées sur les mesures de sécurité mises en place pour protéger nos employés. Celles-ci comprennent notamment des contrôles de température, la distribution de masques et une distanciation sociale renforcée et ont reçu l'approbation d'experts de santé et de sécurité qui ont visité plusieurs de nos sites », lit-on dans le communiqué de la compagnie.

« Nous étudions les conséquences de cette décision et les options disponibles. Cependant, notre interprétation suggère que nous pourrions être contraints de suspendre l'activité de nos centres de distribution en France », ajoute la même source.

Lire aussi : [Amazon supprime des centaines de milliers d'annonces spéculatives](#)

Amazon affirme ses activités dans les pays touchés par la pandémie n'ont pas été interrompues. « Actuellement, nous continuons à opérer dans le pays et faisons tout notre possible pour maintenir le niveau de service attendu par nos clients en France, les emplois sur lesquels comptent nos collaborateurs et la visibilité dont les milliers d'entreprises françaises qui vendent sur amazon.fr ont besoin en cette période sans précédent », explique Amazon France.

Pour cette dernière indique qu'elle est désormais, privée de la possibilité d'exploiter ses centres de distribution en France. « Nous serions contraints de restreindre un service qui est devenu essentiel pour les millions de personnes à travers le pays qui souhaitent avoir accès aux produits dont elles ont besoin chez elles pendant cette crise », déplore l'entreprise.

Appliquant la décision de la justice, Amazon France annonce mercredi avoir suspendu temporairement ses activités dans ses centres de distribution en France.